

Revue du budget fédéral 2010 p. 2

Stratégie de placement p. 4

Travailler plus longtemps :
le Centre Info-retraite BMO se
penche sur la question p. 6

Les soins à long terme,
votre responsabilité p. 7

Perspectives



Sherry Cooper est stratège en économie mondiale et vice-présidente à la direction, BMO Groupe financier, et économiste en chef, BMO Marchés des capitaux.

Au 11 mars 2010

Le Canada : un îlot de calme dans une mer agitée

L'économie canadienne a fortement rebondi pour sortir des griffes de la crise financière et de la récession mondiale. Et même si de nombreuses incertitudes demeurent, les données du quatrième trimestre indiquent que le Canada a connu une croissance annuelle de 5 %, plus solide que prévu, mais quelque peu freinée par l'épuisement des stocks. Les ventes fermes ont enregistré un bond spectaculaire de 6,5 %. Les chiffres du logement, les dépenses publiques et les dépenses de consommation ont tous été robustes et les exportations nettes ont légèrement progressé. Les dépenses des entreprises sont toutefois restées faibles malgré l'amélioration spectaculaire de leur rentabilité d'un trimestre à l'autre. L'économie n'en devrait pas moins poursuivre sur sa lancée et afficher une croissance très solide au premier trimestre 2010.

Comme chacun sait, l'année 2009 a bien mieux fini qu'elle n'avait commencé. La croissance globale a été de -2,6 %, ce qui représente seulement la troisième contraction annuelle depuis 50 ans et la plus forte après celle de 1982. Le défi cette année consistera, pour les entreprises, à améliorer leur position concurrentielle sur fond de vigueur persistante du huard. Pour ce faire, elles devront investir dans le matériel et l'outillage, les technologies de pointe et les processus susceptibles de relancer notre productivité chancelante. Jusqu'à présent, les entreprises canadiennes ont été très prudentes, leur confiance relativement faible ayant réduit la perspective de dépenses d'investissement importantes. Si les intentions d'investissement pour 2010 s'améliorent, elles demeurent bien timides malgré la force du huard, qui réduit le coût des immobilisations.

La croissance de la productivité des entreprises américaines s'est accélérée au cours du cycle, ce qui, avec la faiblesse du billet vert, a nettement réduit les coûts de production au sud de la frontière. Grâce à la reconstitution des stocks, au redressement de la demande d'équipement de bureau et au raffermissement des ventes à l'étranger, la fabrication reste l'un des secteurs les plus vigoureux de l'économie des États-Unis. Paradoxalement, ce sont la réduction de l'épuisement des stocks et la hausse des dépenses d'investissement qui expliquent

en grande partie les gains du trimestre aux États-Unis, ce qui contraste résolument avec la contraction continue des dépenses d'investissement au Canada et donne à penser que la capacité excédentaire est bien moindre que ne le suggère le taux d'utilisation des capacités inférieur à 73 % aux États-Unis. Une bonne partie des usines désaffectées tant aux États-Unis qu'au Canada sont probablement désuètes, mais la raison pour laquelle les entreprises américaines investissent massivement dans la technologie et non leurs homologues canadiennes demeure un mystère, étant donné surtout la vigueur relative du huard.

Malgré une progression – révisée à la hausse – de 5,9 % au quatrième trimestre, l'économie américaine semble se heurter à certains obstacles, les dernières statistiques ayant réservé quantité de mauvaises surprises. Par exemple, le dernier sondage du Conference Board a révélé une chute de la confiance des consommateurs, les reventes de logements ont encore piqué du nez, les ventes de logements neufs ont atteint un plus bas record, certains indicateurs des prix immobiliers ont récemment reculé et les nouvelles inscriptions au chômage, indicateur avancé de l'emploi, ont bondi – autant de signes avant-coureurs très troublants de ce que l'avenir nous réserve. De plus, le niveau du revenu personnel disponible a été révisé à la baisse pour le quatrième trimestre et a diminué de décembre à janvier.

Le Canada doit trouver de nouveaux marchés d'exportation pour mieux assurer sa stabilité et sa croissance économiques. La croissance démesurée des pays émergents d'Asie, en particulier de l'Inde et de la Chine, présente des débouchés manifestes encore largement inexploités par le Canada, qui dopent les prix des produits de base. La croissance de ces économies exige en effet beaucoup plus d'énergie et de matériaux industriels que celle des pays développés.

Le Canada est malgré tout perçu comme un bastion de stabilité et de confiance par rapport à l'Europe, au Royaume-Uni et au Japon. La crise de la dette grecque et les risques de contagion aux pays comme le Portugal, l'Espagne, l'Irlande et l'Italie ont ébranlé l'euro. La croissance européenne sera sans doute négligeable cette année car les économies allemande et française – aux prises avec les garanties d'emprunts accordées à la Grèce et une croissance au ralenti – progresseront à peine. Le Royaume-Uni doit également composer avec des pertes financières, d'énormes ratios d'endettement et une reprise hésitante. Le Japon s'efforce tant bien que mal de réduire son déficit public sans faire rebasculer son économie en récession, conscient que sa dette représente presque le double de la taille de son économie.

Conclusion : Malgré son chômage toujours élevé et le déficit de sa balance commerciale, le Canada doit la plupart de ses problèmes à la turbulence qui secoue le reste du monde. Pour les investisseurs réfractaires au risque, le Canada semble l'un des refuges les plus sûrs ■



Revue du budget fédéral 2010

Le 4 mars 2010, le ministre fédéral des Finances, James Flaherty, a déposé le budget fédéral de 2010, décrit comme «axé sur l'emploi et la croissance». Le budget ne prévoit pas de réductions ou de hausses importantes de l'impôt des particuliers. Il propose plutôt des mesures ciblées visant à améliorer l'équité fiscale et des mesures d'allègement pour certains contribuables.

Vous trouverez ci-dessous un résumé des principales mesures fiscales qui touchent les particuliers. Nous recommandons aux lecteurs de consulter leur conseiller fiscal pour obtenir des conseils précis au sujet des répercussions éventuelles de ces propositions sur leur situation.

Résumé des propositions relatives à l'impôt sur le revenu des particuliers

Options d'achat d'actions des employés

La différence entre la juste valeur marchande d'un titre au moment de

la levée d'une option d'achat d'actions et le montant payé pour l'acquérir est généralement considérée comme un avantage imposable relatif à l'emploi. Le plus souvent, l'employé peut déduire 50 % du montant à inclure dans son revenu d'emploi.

Le budget propose de limiter cette déduction aux levées d'options admissibles qui entraînent l'émission effective d'actions et de ne plus la permettre lorsque l'employé cède ses droits à l'égard des options contre un paiement en espèces (à moins que l'employeur ne renonce à une déduction pour le paiement en espèces).

Pour les options d'achat d'actions de sociétés cotées en Bourse, l'employé est généralement imposé l'année où l'option est levée. Or, un choix a été introduit dans le budget de 2000 afin de permettre à l'employé de reporter l'imposition de l'avantage relatif à l'emploi jusqu'à ce que les actions acquises aux termes des options soient vendues (sous réserve de certaines limites).

Le budget propose de modifier ces règles :

- i) en éliminant immédiatement le choix de reporter l'impôt;
- ii) en précisant l'obligation pour l'employeur de retenir à la source et de remettre au gouvernement, au nom de l'employé, l'impôt sur l'avantage relatif à l'emploi associé à l'émission d'un titre; *et*
- iii) en offrant un allègement aux contribuables qui ont déjà profité du choix de reporter l'impôt et vu par la suite décliner la valeur des actions acquises sous-jacentes.

Améliorations apportées aux régimes enregistrés d'épargne-invalidité (REEI)

Les REEI ont été instaurés en 2008 pour permettre aux parents et autres personnes d'épargner et de subvenir aux besoins d'un enfant handicapé. Un REEI est un régime dont les revenus fructifient en franchise d'impôt jusqu'à ce qu'ils soient

Suite à la page 3

retirés par le bénéficiaire handicapé. Le budget propose plusieurs mesures pour améliorer les REEI, notamment :

- d'étendre les règles de roulement des REER/FERR afin de permettre le roulement du produit du REER/FERR d'une personne décédée au REEI d'un enfant ou petit-enfant handicapé qui dépend financièrement de celle-ci. Le montant du produit transféré au REEI ne peut dépasser les droits de cotisation au REEI du bénéficiaire, qui sont assujettis à un plafond cumulatif de 200 000 \$. Le montant transféré sera inclus dans le revenu du bénéficiaire au moment où il sera retiré du REEI. Cette mesure s'applique aux décès survenus le ou après le 4 mars 2010 mais des règles transitoires pourraient s'appliquer aux décès antérieurs à cette date;
- à partir de 2011, de permettre le report prospectif sur 10 ans des Subventions canadiennes pour l'épargne-invalidité et des Bons canadiens pour l'épargne-invalidité.

Prestations de la sécurité sociale des États-Unis

Pour les résidents du Canada qui ont commencé à toucher des prestations de la sécurité sociale des États-Unis avant 1996 (et pour leurs époux et conjoints de fait qui touchent des prestations de survivant), le budget rétablit le taux d'inclusion en vigueur avant 1996 (50 %, contre 85 % actuellement) pour les prestations touchées après 2009.

Autres mesures

Réforme du contingent des versements applicable aux organismes de bienfaisance

Le contingent des versements garantit que les organismes de bienfaisance consacrent une partie importante de leurs ressources à des activités de bienfaisance. Le budget propose une réforme importante du calcul de ce contingent, notamment en abrogeant la règle exigeant des organismes qu'ils dépensent 80 % des dons assortis d'un reçu fiscal de l'année précédente (plus d'autres montants) en activités de bienfaisance chaque année.

Entités de placement étrangères et fiducies non résidentes

Il y a plusieurs années, des mesures ont été proposées afin d'améliorer la législation fiscale anti-évitement applicable aux placements étrangers. Ces mesures visant les «entités de placement étrangères» sont restées à l'état de projet essentiellement à cause de leur grande



portée et de leur complexité. Le gouvernement compte remplacer ces propositions par des mesures plus modestes qui amélioreront la législation actuelle.

Des améliorations semblables susceptibles d'assujettir les fiducies non résidentes à l'impôt canadien ont également été proposées par le passé à l'égard de la législation fiscale existante. Dans le budget, le gouvernement a révisé ces propositions en suspens afin de les simplifier et de mieux cibler la portée des modifications.

Opérations anti-évitement

Le gouvernement a annoncé qu'il dévoilerait des propositions visant à améliorer l'équité du régime fiscal canadien en exigeant des renseignements plus complets sur les stratagèmes de planification fiscale innovateurs. Ces propositions feront l'objet de consultations publiques plus poussées.

Pour toute question au sujet de ces propositions budgétaires, veuillez consulter votre conseiller fiscal ■

Stratégie de placement

Michael H. Herring, CFA, CMT, spécialiste en stratégie – placements

Survol des marchés

Les marchés boursiers nord-américains ont dégagé d'excellents résultats en février, tandis que les marchés boursiers européens subissaient de légères pressions. Cet écart s'explique surtout par la crise budgétaire en Grèce et l'incertitude qu'elle a engendrée à l'égard de l'économie européenne et du destin de l'euro.

Répartition de l'actif

Nous estimons toujours que les investisseurs devraient privilégier les actifs risqués – idéalement les actions – au sein de leur portefeuille. En effet, les taux des obligations d'État restent bas, les niveaux de valorisation des actions nord-américaines semblent raisonnables et d'importants catalyseurs continuent à soutenir la hausse des bénéficiers des entreprises. Notre répartition d'actif recommandée pour les trois différents profils d'investisseur (revenu, équilibré et croissance) figure dans le tableau ci-dessous.

Mesures de relance monétaire et budgétaire encore en place

D'une façon générale, les contextes monétaire et budgétaire de l'économie et des marchés demeurent très stimulants. Sur le plan de la politique monétaire, le taux du financement à un jour, principal outil utilisé par les banques centrales, est encore extrêmement bas dans toutes les grandes économies. Néanmoins, le recours aux outils dits «non classiques», soit la panoplie de mécanismes de liquidité créée par la Réserve fédérale américaine (la «Fed») et la Banque du Canada, commence à diminuer.

Par exemple, aux États-Unis, la Fed a rehaussé le taux d'escompte – taux auquel les banques empruntent auprès de la Fed – de 0,25 % en février, le portant ainsi à 0,75 %. De nombreux analystes et commentateurs ont interprété cette mesure comme une étape importante en vue d'un resserrement de la politique monétaire. À notre

avis, il s'agit d'une mesure clé, mais pour une autre raison. Il s'agit plutôt d'une étape importante en vue du retrait des outils non classiques que la Fed utilise depuis deux ans. Par conséquent, la hausse du taux d'escompte suggère que la Fed a des preuves tangibles selon lesquelles les marchés reviennent à la normale.

Pour sa part, la Banque du Canada a réitéré son engagement conditionnel à laisser le taux du financement à un jour à son creux record jusqu'à la fin du deuxième trimestre civil de 2010. Elle a également communiqué aux marchés son intention de mettre fin aux mesures non classiques mises en place durant la crise.

... la hausse du taux d'escompte suggère que la Fed a des preuves tangibles selon lesquelles les marchés reviennent à la normale.

Le retrait de ces mesures non classiques se produit simplement parce qu'elles ne sont plus requises. Il ne s'agit pas d'un resserrement de politique visant à éliminer progressivement des programmes qui ne sont pas utilisés. Le fait qu'ils ne sont pas utilisés prouve plutôt qu'ils ne sont plus nécessaires. Et s'ils ne sont plus nécessaires, cela prouve que le système financier revient à la normale. Il s'agit d'un point très positif pour les marchés et pour l'économie.

Où en sommes-nous?

D'après nos mesures d'évaluation à long terme, les marchés boursiers du Canada et des États-Unis se situent toujours à peu près à leur juste valeur. Selon notre expérience, un des facteurs décisifs pour que le marché haussier cyclique des actions atteigne un pic est que le ratio cours-bénéfice au sommet indique une surévaluation. Étant donné qu'ils passent généralement de la sous-évaluation à la surévaluation et vice-versa, nous croyons que les marchés boursiers ont encore du chemin à faire avant que la prudence soit de mise.

Suite à la page 5

	Revenu		Équilibré		Croissance	
	Répartition de l'actif recommandée	Pondérations de référence	Répartition de l'actif recommandée	Pondérations de référence	Répartition de l'actif recommandée	Pondérations de référence
Liquidités	10	5	5	5	5	5
Titres à revenu fixe	55	70	30	45	10	25
Actions	35	25	65	50	85	70
Canadiennes	20	15	30	25	40	35
Américaines	15	5	30	15	35	20
EAO	0	5	5	10	10	15

L'optimisme excessif des investisseurs constitue un autre indicateur clé d'un pic important. Or, il y a peu de signes selon lesquels l'optimisme des investisseurs, en particulier celui des petits investisseurs, est près d'un niveau extrême.

À titre d'exemple, 2009 a été la meilleure année de l'histoire au chapitre des ventes de fonds communs de placement aux États-Unis, avec des rentrées nettes de fonds de plus de 385 milliards de dollars US. Or, les fonds communs d'actions ont enregistré des rachats nets. Au lieu de rechercher le rendement sur le marché boursier, les petits investisseurs se sont montrés prudents en 2009. Ils ont ainsi placé leur argent dans des fonds communs d'obligations, en particulier dans des fonds communs d'obligations de sociétés de bonne qualité et à rendement élevé.

De l'histoire des statistiques sur les fonds communs de placement, qui n'est pourtant pas si longue, il est possible de tirer une conclusion flagrante : les deux dernières fois que les fonds communs d'actions ont enregistré des rachats nets, il s'agissait en fait d'un excellent moment pour acheter des actions et non pour les vendre. Compte tenu des rachats nets de fonds communs d'actions pendant l'une des plus fortes reprises de l'histoire du marché, il faudra sans doute un certain temps avant que les petits investisseurs fassent à nouveau preuve d'un optimisme extrême à l'égard des actions.

Catalyseurs pour la prochaine phase haussière

Nous prévoyons toujours que l'augmentation des bénéfices des entreprises et l'amélioration de leur qualité – qui passent par un accroissement du chiffre d'affaires et une meilleure rentabilité – seront deux des principaux catalyseurs de la prochaine phase de l'actuel marché haussier cyclique. L'annonce des résultats du quatrième

... l'actuel marché haussier cyclique n'est pas terminé parce que les marchés haussiers ne se terminent pas à la juste valeur; ils se terminent lorsqu'ils sont surévalués.

trimestre de 2009 tirant à sa fin, nous constatons clairement que les bénéfices augmentent et que leur qualité s'améliore. Nous croyons que cela ouvre la voie à la prochaine phase de la hausse boursière mais, bien sûr, nous ignorons à quel moment celle-ci commencera.

Nous croyons que les faibles taux auxquels les sociétés peuvent emprunter, combinés aux réductions des coûts de main-d'oeuvre et autres, représenteront un moteur de

rentabilité essentiel dans l'avenir et plaident pour une nouvelle progression des actions.

Un autre catalyseur possible est l'importance des liquidités dont les sociétés disposent actuellement. D'après JP Morgan, les sociétés du S&P 500 conservent de très hauts niveaux de liquidités dans leurs bilans, soit environ 428 milliards de dollars US de plus que la norme historique. En outre, les sociétés du S&P 500 génèrent environ 800 milliards de dollars US de flux de trésorerie disponibles par an.



Tôt ou tard, cet argent devra être utilisé. Parmi les utilisations possibles des fonds, on trouve les dépenses en immobilisations, les instaurations ou les augmentations de dividendes, les rachats d'actions ainsi que les fusions et les acquisitions.

Perspectives

Notre thèse de base est la suivante : l'actuel marché haussier cyclique n'est pas terminé parce que les marchés haussiers ne se terminent pas à la juste valeur; ils se terminent lorsqu'ils sont surévalués. De plus, les marchés haussiers ne se terminent pas aux niveaux de confiance que nous observons en ce moment. Ben Joyce, spécialiste en stratégie de la Recherche sur les actions de BMO Marchés des capitaux, a fixé à 12 500 le niveau cible de l'indice composé S&P/TSX et relevé à 1 200 celui du S&P 500 sur 12 mois. D'après ces prévisions, les investisseurs devraient s'attendre à des rendements globaux en 2010 d'environ 9 % pour l'indice composé S&P/TSX et pour le S&P 500 en monnaie locale ■

Travailler plus longtemps : le Centre Info-retraite BMO se penche sur la question

Travailler plus longtemps est une éventualité qui préoccupe particulièrement certains préretraités. Même des Canadiens à la retraite envisagent sérieusement de recommencer à travailler. Si vous avez récemment pris votre retraite ou songez à la prendre bientôt, les récentes turbulences du marché vous ont peut-être amené à revoir vos plans. Il y a quelques années, la décision de travailler plus longtemps était plus une question d'épanouissement personnel que de survie financière. Aujourd'hui, travailler plus longtemps pourrait être une nécessité pour plusieurs Canadiens soucieux de protéger leur patrimoine contre la volatilité des marchés; beaucoup craignent en outre que les revenus de leur REER, du RPC/RRQ et de la SV ne suffisent pas à couvrir leurs frais de subsistance.

Selon un sondage mené début 2009 par le Centre Info-retraite BMO, 57 % des *baby-boomers* prévoient ou envisagent d'ajourner leur départ à la retraite, notamment parce qu'ils ignorent combien exactement ils devront épargner pour financer leur retraite et qu'ils craignent d'épuiser leurs économies prématurément. Travailler plus longtemps semble une bonne solution, puisque cela



laisse quelques années de plus pour épargner et donne aux portefeuilles du temps pour remonter la pente. Fait surprenant, plus de 50 % des *baby-boomers* interrogés déclarent qu'ils n'ont pas parlé ni ne comptent parler avec un conseiller financier des effets éventuels de leur décision sur leur plan financier. Autrement dit, certains Canadiens décident de travailler plus longtemps sans avoir d'idée précise de la différence entre ce dont ils ont besoin et ce qu'ils peuvent tirer des diverses sources comme l'épargne personnelle, les prestations de l'employeur et les prestations des régimes d'État.

Si vous songez à travailler plus longtemps, voici quelques conseils à garder en mémoire :

- **Planification et épargne.** Le financement de la retraite est aujourd'hui une responsabilité qui incombe davantage aux particuliers et moins au gouvernement et aux employeurs. Par conséquent, une combinaison de régimes de retraite d'État et d'entreprise, d'épargne personnelle, d'avoir propre foncier et de produits d'assurance sera peut-être nécessaire.
- **Soins de santé.** Bon nombre de futurs retraités n'ont pas mis assez d'argent de côté pour faire face à la montée des coûts des soins de santé. Il serait peut-être prudent de travailler plus longtemps pour continuer de bénéficier des garanties d'assurance maladie, et de rechercher des employeurs qui offrent un régime complet d'avantages sociaux.
- **Inflation.** Parce qu'ils vivent plus longtemps, les gens doivent économiser davantage et tenir compte d'autres enjeux financiers. Même un taux d'inflation relativement faible de 3 % peut réduire sensiblement le pouvoir d'achat sur une période de 20 à 30 ans.
- **Retraits.** Les retraits effectués au cours d'une période de déclin des marchés peuvent sensiblement réduire la durée des économies de retraite. À l'inverse, travailler plus longtemps permet de réduire les retraits nécessaires au cours des premières années de retraite, et les économies peuvent donc durer beaucoup plus longtemps.

Pour vous assurer de n'avoir rien négligé, consultez votre employeur afin de comprendre toutes les options dont vous disposez pour travailler plus longtemps. Ces renseignements en main, votre conseiller en placement vous aidera à déterminer la meilleure marche à suivre. Enfin, il importe de replacer les choses dans leur contexte. L'évolution du paysage financier pourrait modifier les priorités – au détriment de la consommation et en faveur de l'épargne – non seulement pour les *baby-boomers*, mais aussi pour les autres générations. Même lorsque la retraite doit être ajournée, la vie continue; il est alors plus important que jamais de mettre ses plans de retraite par écrit et de les passer régulièrement en revue ■

Les soins à long terme, votre responsabilité

Pour vivre comme on l'entend peu importe l'âge, il faut planifier, et plus on s'y prend tôt, mieux c'est. Grâce aux progrès de la médecine, à l'abondance d'information sur les modes de vie sains et à toutes les commodités qui nous font gagner du temps, nous vivons plus longtemps et menons des vies plus actives. Malgré tout, selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), nous devons tous nous attendre à une longue période de mauvaise santé, vers la fin de notre vie. La plupart d'entre nous devons tôt ou tard commencer à planifier en vue de nos propres soins ou de ceux d'un membre de notre famille. Les soins de longue durée prennent de nombreuses formes et leur coût varie énormément. Le choix du type de soins vous appartient, mais il pourrait revenir à quelqu'un d'autre si vous ne vous en occupez pas avant qu'un événement grave ne survienne.

À l'heure actuelle, planifier en vue du moment où ils auront besoin d'actifs pour financer des soins de santé de longue durée ne semble pas une priorité du programme de gestion de patrimoine des Canadiens. Les raisons qu'ils invoquent le plus souvent pour justifier leur inaction sont les suivantes :

- «Le gouvernement prendra soin de moi.»
- «Je ne voyagerai pas et je ne pratiquerai pas mes passe-temps si je dois recevoir des soins à domicile ou vivre dans une maison de soins infirmiers.»
- «Je déménagerai chez mes enfants.»
- «C'est encore trop tôt pour y penser.»

N'oubliez pas cependant ceci : les régimes publics d'assurance maladie n'offrent qu'une protection limitée, tandis que le principe du paiement des services médicaux par l'utilisateur est de plus en plus mis de l'avant. De plus, la génération des *baby-boomers* pourrait mettre à forte contribution les régimes publics.

Le séjour dans une résidence-services privée (par rapport à des soins infirmiers complets) peut coûter entre 36 000 \$ et 70 000 \$ par an selon le lieu et le genre d'établissement. Les soins à domicile, qui sont plus courants et plus chers au Canada, coûtent entre 18 \$ et 38 \$ l'heure. C'est comme ouvrir une maison de soins infirmiers pour soi. La facture peut rapidement devenir lourde. Quelles seront les conséquences sur vos revenus de retraite? Si vous déménagez chez vos enfants, quel



effet cela aura-t-il sur leur style de vie et leur bien-être financier? Si vous attendez trop, vous ne pourrez peut-être plus profiter de certaines stratégies de financement, comme l'assurance soins de longue durée.

Dans un premier temps, vous devriez examiner, avec votre conseiller en placement, les répercussions que pourrait avoir l'affectation d'une partie de votre portefeuille au financement des soins de santé. Une fois que vous aurez déterminé l'effet possible d'événements imprévus sur votre situation financière, vous devriez réfléchir aux stratégies permettant d'atténuer ce risque. Parlez de toutes ces questions à votre conseiller afin de trouver comment intégrer le financement des soins de santé de longue durée à votre programme de gestion de patrimoine ■

Les produits d'assurance et conseils y afférents sont offerts par l'intermédiaire de BMO Nesbitt Burns services financiers inc., par des conseillers en sécurité financière au Québec et par des agents d'assurance-vie autorisés ailleurs au Canada. BMO Nesbitt Burns Inc. et BMO Nesbitt Burns Ltée fournissent ce document à leurs clients à titre d'information seulement. Les renseignements qu'il contient sont fondés sur des sources que nous croyons fiables, mais nous ne pouvons les garantir et ils peuvent par ailleurs être incomplets ou changer sans préavis. Les commentaires publiés ici sont de nature générale et il est recommandé à toute personne d'obtenir un avis professionnel sur sa situation particulière avant de prendre une décision. BMO Nesbitt Burns Inc. et BMO Nesbitt Burns Ltée sont des filiales indirectes de la Banque de Montréal et sont membres du FCPE. AUX RÉSIDENTS DES ÉTATS-UNIS : BMO Nesbitt Burns Securities Inc. et BMO Nesbitt Burns Securities Ltd., sociétés affiliées à BMO Nesbitt Burns Inc., endossent la responsabilité du contenu de ce document sous réserve des conditions ci-dessus. Tout résident des États-Unis désirant effectuer une opération sur les titres mentionnés dans ce document doit le faire par l'intermédiaire de BMO Nesbitt Burns Securities Inc. et/ou BMO Nesbitt Burns Securities Ltd. AUX RÉSIDENTS DU ROYAUME-UNI : Ce document est destiné exclusivement aux clients non privés et ne peut être distribué ou transmis aux personnes décrites à l'article 11(3) de la loi intitulée Financial Services Act 1986 (Investment Advertisements) (Exemptions) Order 1995, avec ses modifications. Les commentaires publiés ici ne constituent pas un avis juridique ni une analyse définitive de l'applicabilité des lois fiscales. Ils sont de nature générale et, par conséquent, nous vous conseillons d'obtenir un avis professionnel sur votre situation particulière. Pour des conseils en placement sur votre situation, veuillez vous adresser à un conseiller en placement BMO Nesbitt Burns. TM BMO (le médaillon contenant le M souligné) est une marque de commerce déposée de la Banque de Montréal, utilisée sous licence. SM «Nesbitt Burns» est une marque de commerce déposée de la Corporation BMO Nesbitt Burns Limitée, utilisée sous licence. Les observations présentées ici ne se veulent pas une analyse formelle du droit fiscal.

Membre-Fonds canadien de protection des épargnants



Ça a du sens. Profitez.SM